

La Semaine pour faire une différence

Fiche d'information pour les organisateurs d'événements

Ce document fournit des informations sur la façon dont vous pouvez planifier et organiser un événement de restauration bénévole local dans le cadre de la *Semaine pour faire une différence* de la SER (SPFD2025). Si vous avez des questions après avoir examiné les informations présentées ici, veuillez contacter madw@ser.org.

Dans ce document, nous ferons référence aux principes des Principes et normes internationaux pour la pratique de la restauration écologique, 2^e éd. le cas échéant. Dans le texte, ils seront représentés en gras : (**Principe 1**). Si vous n'êtes pas déjà familier·ère avec les Normes, veuillez vous référer aux sections Principes et Normes pour SPFD et Ressources ci-dessous, ou à notre page de téléchargement pour plus d'informations.

Quand a lieu la *Semaine pour faire une différence*?

La *Semaine pour faire une différence* se déroulera du **31 mai au 8 juin 2025**.

Quel type d'événement puis-je organiser ?

Les événements de la *Semaine pour faire une différence* n'ont pas besoin d'être différents d'un événement de bénévolat de restauration typique et peut avoir lieu n'importe quel jour de la semaine du 31 mai au 8 juin 2025. Voici quelques idées d'événements : plantations de restauration, collecte de graines et la fabrication de boules de graines, extraction de plantes envahissantes, surveillance scientifique citoyenne des sites de restauration ou toute autre activité de restauration ayant un impact positif sur l'écologie de votre région. Les événements de restauration bénévoles sont d'excellentes occasions pour les membres de la communauté de renouer avec leurs écosystèmes locaux, s'investir et de soutenir activités de restauration, et d'avoir un impact positif significatif sur leur environnement (**Principe 1**). Lorsque vous commencez à planifier votre événement, assurez-vous de garder ces questions à l'esprit :

Où aura lieu l'événement ? Le choix de lieu de votre événement détermine quelles activités sont possibles et qui sera susceptible d'y participer. Si vous souhaitez planifier un événement mais que vous ne savez pas quoi faire, envisagez de contacter les agences gouvernementales locales ou les groupes environnementaux pour obtenir des suggestions sur des activités potentielles. Ces organisations pourraient également être intéressées à co-organiser un événement avec vous.

Quelle sera l'activité ? Quel type d'activité restaurative avez-vous le financement et la capacité d'organiser ? Certains événements bénévoles ne nécessitent aucun financement (par exemple, l'arrachage des mauvaises herbes), tandis que d'autres peuvent nécessiter du matériel qui doit être donné ou acheté (par exemple, des plantes). Assurez-vous de décider exactement ce que feront les bénévoles et où ils le feront, les fournitures et le matériel dont ils auront besoin, et ce que les bénévoles peuvent accomplir de manière réaliste pendant votre événement.

Les activités des événements passés comprenaient :

- Plantations restaurative,
- Collecte et épandage des graines
- Extractions ou traitements de plantes envahissantes,
- Surveillance de la science citoyenne (par exemple, Bioblitz !)
- Beaucoup plus...

La principale condition pour qu'un événement de bénévolat soit inclus dans SPFD est qu'il soit restauratif, et donc qu'il ait un impact positif sur l'écologie locale. Néanmoins, nous vous recommandons de réfléchir à la manière de concevoir votre projet de volontariat pour obtenir le plus grand impact possible.

Qui participera ? Ensuite, vous devriez considérer le nombre et le type de bénévoles vous aurez besoin pour accomplir les activités prévues. Les événements bénévoles peuvent bénéficier de la participation de divers groupes de personnes (**Principe 1**). Les petits événements peuvent compter de 3 à 5 bénévoles, tandis que les événements plus importants peuvent en accueillir des centaines.

Vous devriez également vous demander si vos bénévoles ont besoin d'une formation pour participer, si l'événement est accessible aux personnes de tout âges et de toutes capacités physiques, et/ou si vous avez besoin de bénévoles possédant des compétences spécifiques. Bien que le site web de la *Semaine pour faire une différence* offre une plateforme permettant aux personnes du monde entier de trouver votre événement, il est extrêmement important que vous meniez une action de sensibilisation locale pour attirer des bénévoles. Consultez notre boîte à outils sur les actifs numériques pour obtenir des ressources permettant de soutenir la sensibilisation en ligne.

Quand est-ce que l'événement commencera et terminera ? Vous pouvez organiser un événement bénévole n'importe quel jour de la Semaine pour faire une différence (**31 mai - 8 juin**). Il est important de prendre en compte les jours fériés locaux lors de la planification d'un événement. Il est également pertinent de réfléchir au moment de la journée qui pourrait être le mieux adapté à votre activité et à vos participant·es. Nous prévoyons que la plupart des événements auront lieu le week-end, c'est pourquoi nous avons rallongé la « semaine » pour inclure deux week-ends. Vous êtes également invité·es à organiser un événement un jour de semaine si cela est le plus susceptible de fonctionner le mieux pour vos bénévoles. Cela dépend entièrement de vous.

Pourquoi faire du bénévolat ? Enfin, assurez-vous de pouvoir expliquer à vos bénévoles pourquoi leur participation est importante. Une bonne introduction à l'histoire du site, à l'écologie locale et aux résultats attendus de leurs actions contribuera grandement à donner aux bénévoles un sentiment d'engagement dans le projet et votre écosystème local. En participant à la Semaine pour faire une différence, les personnes collaboreront à un événement de restauration local ayant un impact mondial.

Vous devriez également réfléchir à la manière dont vous allez mesurer vos réalisations et de reconnaître le travail de vos bénévoles. Si vous éliminez une espèce envahissante, vous pouvez mesurer le nombre de sacs poubelles remplis ou le nombre ou le poids des organismes éliminés. Si vous plantez ou semez, vous pouvez mesurer la superficie traitée, le nombre de plantes plantés ou le poids des graines épanchées. Comment les activités de votre événement contribueront-elles à la récupération de l'écosystème (**Principe 5**) ?

Nous demanderons à tous les hôtes de partager ces informations (en plus des photos et vidéos de l'événement) avec la SER afin que nous puissions rendre compte de l'impact collectif mondial de la Semaine pour faire une différence (**Principe 7**) !

Considérations pour la sécurité des événements

Commencez par une visite pas à pas de votre site. Notez tous les dangers (par exemple, terrain accidenté, pentes, circulation, faune, exposition aux intempéries). Informez vos bénévoles de tout danger. Dites-leur quels vêtements ou fournitures ils devront apporter. Surveillez la météo avant votre événement et soyez prêt à reprogrammer si les conditions ne sont pas sûres. Apportez de l'eau et une trousse de premiers soins et tenez compte des mesures de sécurité spécifiques à la condition (par exemple, de la crème solaire). Si votre site est éloigné, assurez-vous d'avoir mis en place un plan d'évacuation d'urgence.

Si vos bénévoles comprennent des mineurs ou d'autres groupes vulnérables, prenez le temps de vous assurer que vous tenez compte de tous les problèmes et préoccupations de sécurité qui peuvent les affecter. Soyez clair sur le fait que l'intimidation et le harcèlement sous quelque forme que ce soit (par exemple, classisme, racisme, sexisme, validisme, intimidation liée au genre et à l'orientation sexuelle, harcèlement à caractère sexuel) ne sont pas acceptables et constituent un motif d'expulsion de l'activité. Enfin, envisagez le recours à une exonération de responsabilité. Ce document est important pour protéger votre organisation de toute responsabilité dans le cas où un bénévole serait blessé lors de votre événement. Il doit être accepté et signé par tous les participant·es.

Logistique événementielle

Promotion : Assurez-vous que les bénévoles connaissent votre événement ! En plus d'ajouter votre événement au site web de la *Semaine pour faire une différence* de la SER, vous devez prévoir de faire de la publicité pour votre événement via les réseaux sociaux, des sites web, des bulletins d'information, des dépliants dans les centres communautaires, une sensibilisation directe aux groupes susceptibles d'être intéressés ou des communiqués de presse envoyés à votre médias locaux. Lorsque vous soumettez votre événement sur le site web de la *Semaine pour faire une différence*, il sera affiché sur une carte interactive qui aidera les bénévoles à le trouver et à s'y inscrire.



Inscription : Comment les bénévoles locaux-ales s'inscriront-ils/elles à votre événement ? Allez-vous mettre en place un système d'inscription en ligne, les gens devraient-ils vous envoyer un courriel ou ferez-vous la promotion de l'événement sans inscription ?

Structure de la journée : Assurez-vous de planifier le déroulement global de la journée et vos activités. Quels sont vos objectifs pour la journée ? Fixer des objectifs mesurables aide à motiver les bénévoles et simplifie également le rapport (voir Rapport d'événement) (**Principe 5**).

Soyez prête à ce que les bénévoles arrivent tôt et tard. Élaborez un plan pour présenter les bénévoles au site, à l'événement et les unes aux autres. Si une formation est nécessaire, préparez-la à l'arrivée de vos bénévoles. Dans les climats particulièrement chauds ou froids, assurez-vous de prévoir des pauses pour que les gens puissent boire de l'eau et se rafraîchir, ou avoir l'occasion de se réchauffer. Préparez-vous à accueillir plus ou moins de personnes que prévues (certaines personnes qui s'inscrivent peuvent ne pas y assister, d'autres peuvent y assister sans s'être inscrites).

Coût : Bien qu'il soit possible d'organiser gratuitement un événement de restauration bénévole, il est important de considérer le coût potentiel des matériaux, des outils, des permis et de l'eau/des collations pour les bénévoles. Il existe de nombreuses options disponibles pour le parrainage d'événements locaux. Les entreprises locales ou les municipalités peuvent contribuer à votre événement – souvent en fournissant des rafraîchissements ou en prêtant des outils à votre équipe. Pour plus d'idées et de ressources de financement, veuillez consulter les sections Financement et ressources de ce document.

Matériel : réfléchissez aux types de matériel dont vous pourriez avoir besoin et à la manière dont vous les fournirez. Désignez une personne responsable de la collecte de tout matériel et de son transport sur votre site de bénévolat à l'heure le jour de l'événement. Pensez à planifier leur retour s'ils sont prêtés. Si votre projet implique l'enlèvement de matériaux (par exemple des déchets ou des espèces envahissantes), établissez un plan pour savoir où ces matériaux iront, avoir des sacs de collecte pour les matériaux et pour une élimination sûre et légale après l'événement.

Si vous plantez ou semez, réfléchissez à la provenance de votre matériel végétal. Utilisez-vous des espèces indigènes ? La plantation d'espèces non indigènes n'est pas appropriée pour les projets de restauration écologique. Est-ce que cela provient d'une source locale appropriée ? Les espèces que vous utilisez sont-elles les meilleures pour votre site ? Si possible, prenez le temps d'évaluer un écosystème local similaire pour en savoir plus sur les assemblages d'espèces avec lesquels vous travaillerez (**Principe 3**).

Accessibilité : Comment vos bénévoles accéderont-ils/elles à votre site ? Existe-t-il des limites quant au nombre de véhicules pouvant stationner sur le site ou au type de véhicule nécessaire pour y accéder ? Existe-t-il des limites à l'accès au site ou à la participation à des événements pour les personnes en situation de handicap moteur ?

Si les bénévoles ont besoin d'un moyen de transport, assurez-vous de le planifier à l'avance. Assurez-vous que tous-tes vos bénévoles savent quand et où se rencontrer. Informez vos bénévoles des conditions du site afin de les préparer à tous les défis auxquels ils pourraient être confrontés lors de leurs déplacements sur le site.

Lorsque l'on réfléchit à l'accessibilité d'un événement, il peut également être utile de considérer qui pourrait être empêché-e de participer. Existe-t-il des barrières linguistiques entre vous et les communautés locales ? Quels changements peuvent être apportés pour faciliter la participation des personnes en situation de handicap visible et invisible ?

Rafraîchissements : Si vous fournissez de l'eau et des collations, prévoyez d'où ils proviendront et comment vous les fournirez et qui éliminera tous les déchets. Désignez une personne responsable des rafraîchissements. Si vous n'avez pas de budget pour l'eau et les collations, rappelez à vos bénévoles d'apporter les leurs, mais prévoyez quand même d'avoir de l'eau supplémentaire à portée de main au cas où quelqu'un l'oublierait.



Rapport d'événement

Pour partager l'impact de la *Semaine pour faire une différence*, nous aurons besoin d'informations ! Lors de votre événement, merci de prendre beaucoup de photos et de vidéos (avec l'accord de vos bénévoles). N'oubliez pas d'enregistrer le nombre de bénévoles dont vous disposez et vos mesures de réussite. Nous collecterons et combinerons toutes ces données dans un rapport final. Des mesures faciles à combiner entre les projets sont donc utiles. Les idées de mesures courantes incluent : la superficie traitée, le nombre de plantes plantées ou le poids des espèces envahissantes éliminées. Une fois la *Semaine pour faire une différence* est terminée, nous vous fournirons un formulaire simple pour vous aider à collecter/déclarer ces données de base. Vous pouvez également choisir de collecter des informations supplémentaires. Veuillez vous assurer d'enregistrer le nombre de bénévoles qui assistent à votre événement.

Comité SPFD

Souhaitez-vous en faire plus ? Nous recherchons des bénévoles prêt-es à rejoindre notre comité MADW!

Le comité MADW est notre équipe de bénévoles dévoué-es qui sont responsables de la planification et de la mise en œuvre de la Semaine pour faire une différence cette année. Le comité est divisé en plusieurs sous-comités, en fonction de l'activité :

Sensibilisation: ce sous-comité est chargé d'identifier et de contacter les hôtes potentiel-les de la Semaine pour faire une différence.

Communications et ressources: ce sous-comité est chargé de développer notre contenu de communication et de marketing, et de maintenir nos ressources à jour et accessibles.

Coordination des hôtes d'événements: ce sous-comité est chargé de soutenir nos hôtes d'événements - en les aidant à enregistrer leurs événements, en répondant aux questions, en les mettant en contact avec des ressources et en collectant leurs données d'événement après la semaine.

Site web: ce sous-comité est chargé de maintenir et de mettre à jour notre site web de la Semaine Pour Faire une Différence.

Collecte de fonds: ce sous-comité est chargé d'identifier et de rechercher des sources de financement pour soutenir la Semaine pour faire une différence.

Si vous souhaitez rejoindre le comité ou si vous avez des questions sur ces rôles, veuillez nous contacter à madw@ser.org.

Travailler Ensemble

La *Semaine pour faire une différence* est planifiée chaque année pour s'aligner sur la **Journée mondiale de l'environnement**. Nous encourageons tous les organisateur-ices d'événements et bénévoles de la Semaine Pour Faire une Différence à considérer le thème de cette année lors de la planification et de la participation à des événements bénévoles locaux.

Le thème de la Journée mondiale de l'environnement 2025 est : **mettre fin à la pollution plastique**.

La SER est également un partenaire mondial de la **Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes**. La Décennie des Nations Unies encourage chacun-e à contribuer à inverser la dégradation des écosystèmes sur tous les continents. Cela peut contribuer à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre le changement climatique et à prévenir une extinction massive. Cela ne réussira que si nous jouons tous·tes un rôle.

Une action écologique à grande échelle est nécessaire pour atteindre les objectifs de la Décennie des Nations Unies. Nous espérons que la Semaine pour faire une différence vous montrera à quel point il est possible d'entreprendre cette action et vous incitera à poursuivre ces objectifs toute l'année !



Photo: Wilmar Ovaes, 2021

Principes et normes pour SPFD



La SER a publié les **Principes et normes internationaux pour la pratique de la restauration écologique**, 2^{éd.} en 2019. Ils constituent un cadre pour guider les projets de restauration et améliorer les pratiques de restauration écologique dans tous les secteurs et écosystèmes. Les pratiques de restauration fondées sur des normes peuvent réduire l'incertitude et accroître l'efficacité de la restauration, tant sur le plan écologique qu'économique.

Ce guide est une adaptation des normes à utiliser dans la planification des événements de la Semaine pour faire une différence. Nous reconnaissons que de nombreux événements font partie de projets existants qui peuvent déjà utiliser les normes.

Selon l'endroit où votre projet s'inscrit dans le continuum réparateur, vous souhaitez peut-être également vous référer aux [normes de pratique de la Décennie des Nations Unies \(2024\)](#), qui fournissent une suite de normes pour la mise en œuvre de la restauration sur l'ensemble du continuum.

Principe 1 : Engage les parties prenantes :

Lors de la planification de votre événement SPFD, demandez-vous si vous avez pensé à tous-tes ceux qui pourraient se soucier de l'écosystème dans lequel vous travaillez. Y a-t-il quelqu'un qui manque ? Vos bénévoles sont aussi des parties prenantes. Les événements SPFD créent des opportunités pour reconstruire la relation entre les gens et la nature.

Principe 2 : S'appuie sur de nombreux types de connaissances :

Les parties prenantes et les bénévoles peuvent avoir des idées ou des priorités que vous n'avez peut-être pas prises en compte. Vos bénévoles auront-ils la possibilité d'exprimer leurs opinions sur le plan de travail de votre événement ? Votre communauté a-t-elle pu partager ses commentaires sur les priorités de votre événement ?

Principe 3 : Est informé par les écosystèmes de référence indigènes, tout en tenant compte des changements environnementaux :

Quel écosystème existait sur votre site avant la dégradation ? Y a-t-il des sites à proximité qui sont encore dans un état similaire ? Concevoir votre projet d'après un écosystème de référence indigène approprié est important pour restaurer la biodiversité indigène. Partager ces informations avec vos bénévoles est une belle possibilité de donner du sens au travail qu'ils effectueront lors de votre événement.

Principe 4 : Soutient les processus de rétablissement des écosystèmes :

Votre événement ne peut se dérouler que sur une journée, mais son impact peut durer beaucoup plus longtemps. Concevez-vous votre projet en partenariat avec la nature, par ex. par le biais d'une régénération naturelle assistée ou d'autres approches qui contribuent à mettre votre site sur une trajectoire de restauration ?

Principe 5 : Est évalué par rapport à des buts et objectifs clairs, à l'aide d'indicateurs mesurables :

Quels sont les objectifs de votre événement ? Vous souhaitez planter 1000 plantes ou récolter un kg de graines indigènes ? Si l'événement fait partie d'un projet plus vaste, comment ces objectifs s'intègrent-ils dans les objectifs du projet existant ?

Principe 6 : Recherche le plus haut niveau possible de rétablissement de l'écosystème :

Il peut être difficile de voir comment votre événement peut aider tout un écosystème à se rétablir, mais il peut être utile de le considérer comme une étape sur le chemin. Si vous plantez des plantes indigènes, cela fournira-t-il un habitat pour de futures réintroductions d'animaux indigènes ? Chaque pas dans la bonne direction peut rendre la prochaine étape plus facile.

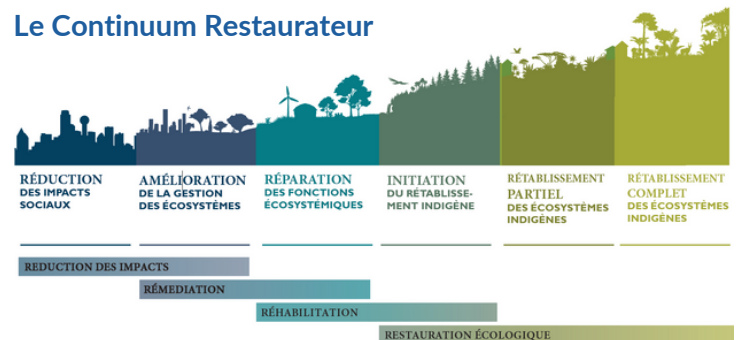
Principe 7 : Gagne une valeur cumulative lorsqu'il est appliqué à grande échelle :

C'est l'objectif de la Semaine pour faire une différence ! Votre équipe aura un impact local incroyable, mais vous ferez également partie d'une initiative mondiale. Ensemble, nous accomplirons bien plus que chacun de nos événements ne pourrait accomplir seul.

Principe 8 : Fait partie d'un continuum d'activités réparatrices :

De nombreuses activités différentes peuvent être restauratrices et toutes les activités réparatrices, quelle que soit leur ampleur, sont importantes et précieuses. Votre activité SPFD peut s'inscrire n'importe où dans le continuum réparateur tant qu'elle contribue au rétablissement de l'écosystème. Les exemples incluent : la science citoyenne et la collecte de données, l'ajout d'amendements aux sols, le contrôle ou l'élimination des espèces envahissantes, ou la plantation et l'ensemencement d'espèces indigènes pour fournir un habitat, stabiliser les sols ou restaurer les processus naturelles des écosystèmes.

Le Continuum Restaurateur



Financement

Nous reconnaissons que même les événements bénévoles entraînent des coûts et qu'un bon nombre de nos organisateur-ices d'événements sont de petites organisations communautaires, souvent à but non lucratif, qui fonctionnent avec des ressources limitées. Veuillez consulter les ressources suivantes pour obtenir des informations et des possibilités de financer davantage votre événement SPFD et d'autres activités :

- **Mécanismes de financement local pour la restauration des forêts et des paysages** : produit par la FAO et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes
- **Grassroots International** : un organisme international de subvention, visant principalement à soutenir les organisations aux États-Unis et dans les pays du Sud.
- **Répertoire des subventions de conservation du WWF**
- **Le programme de subventions du Fonds monétaire international**
- **GlobalGiving** : un organisme international à but non lucratif qui s'efforce de connecter d'autres organisations à but non lucratif avec des financements



Photo: Congo Environnement et Nature, 2022

Si vous avez des questions, veuillez nous contacter à madw@ser.org.

Ressources

Principes et normes internationaux pour la pratique de la restauration écologique, 2^{éd.} : Cette publication révolutionnaire fournit des conseils mis à jour sur la pratique de la restauration écologique.

Boîte à outils numérique de la Semaine pour faire une différence : Ce kit contient des logos, des images et du texte que vous pouvez partager via vos comptes de réseaux sociaux ou votre site web.

Site Web de la SER : informations sur les activités de la SER, adhésion à la Société et bien plus encore !

Site Web de la Journée mondiale de l'environnement : Visitez ce site Web pour en savoir plus sur la Journée mondiale de l'environnement (5 juin) ! Les événements de la Semaine pour faire une différence peuvent également être enregistrés comme événements JME !

Les Principes directeurs de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes : principes qui soutiennent les activités de restauration à l'appui de la Décennie des Nations Unies.

Normes de pratique de la Décennie des Nations Unies pour guider la restauration des écosystèmes : ce document fournit des recommandations pour faciliter la mise en œuvre des principes directeurs de la Décennie des Nations Unies.

Boîte à outils de l'UICN pour l'organisation communautaire sur la restauration des écosystèmes : cette boîte à outils fournit des conseils précieux aux organisateur-ices communautaires.

Cours d'apprentissage du PNUD pour la restauration des écosystèmes naturels : un cours en ligne gratuit sur la façon de planifier et d'appliquer des solutions de restauration écologique.

Plan de sécurité sur le terrain : vidéo informelle mais informelle de la Société Écologique de l'Amérique.

Un arbre planté - Comment planter un arbre : Un guide de plantation d'arbres d'une organisation qui a planté plus de 100 000 000 d'arbres.

Prendre des photos lors d'événements communautaires : un guide pratique du Resource Centre UK sur les considérations à prendre en compte avant de prendre des photos lors d'événements.

Formulaire de données volontaires sur les déchets océaniques d'Ocean Conservancy : pour les événements qui collectent des déchets océaniques et souhaitent contribuer leurs données à une initiative scientifique citoyenne mondiale.